

Audition de la Région Grand Est par la Commission pour l'Europe et les questions du Conseil Parlementaire Interrégional du Landtag de Sarre sur le sujet de l'amélioration des transports ferroviaires transfrontaliers

Le 08 octobre 2020

à Sarrebruck



La Région Grand Est

 Une spécificité transfrontalière affirmée s'inscrivant au cœur des Eurocorridors.



Eléments de contexte liés à la situation particulière de la Région Grand Est

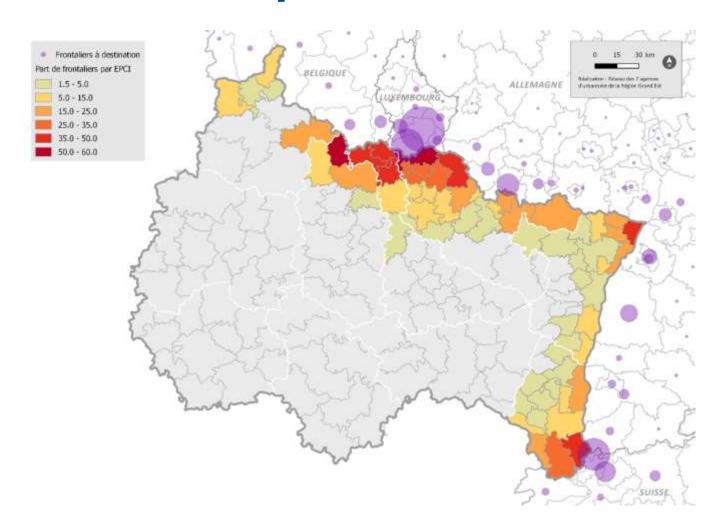


La Région Grand Est

- La Région Grand Est est bordée par 4 pays et 760 km de frontières
- <u>170 000</u> travailleurs frontaliers sont recensés dans le Grand Est, soit <u>45%</u> de l'ensemble des <u>travailleurs frontaliers identifiés en France</u>
- 80 000 travailleurs frontaliers résidant dans le Grand Est sont concernés par des déplacements vers le Grand Duché de <u>Luxembourg</u>, soit près de <u>50%</u> de l'ensemble <u>des travailleurs frontaliers du Grand Est</u>. Notre Région est le 1^{er} fournisseur de main d'œuvre pour le <u>Luxembourg</u>
- A l'horizon 2030, les projections annoncent <u>130 000 travailleurs frontaliers</u> résidant dans le Grand Est <u>vers le Luxembourg</u>
- Les flux transfrontaliers s'inscrivent le long <u>d'itinéraires structurants</u> pour les flux de transit à l'échelle européenne.

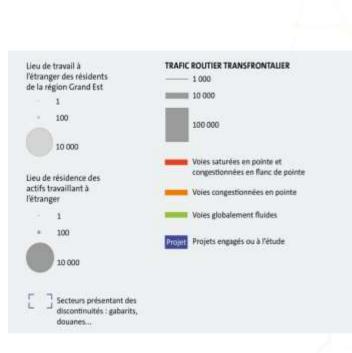


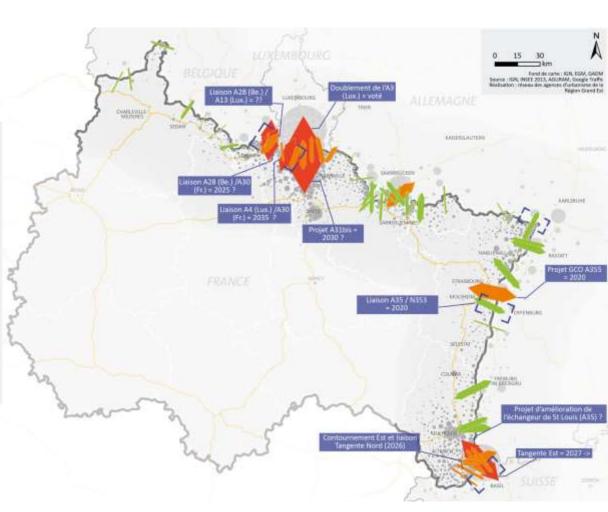
Part de l'emploi transfrontalier au lieu de résidence par EPCI





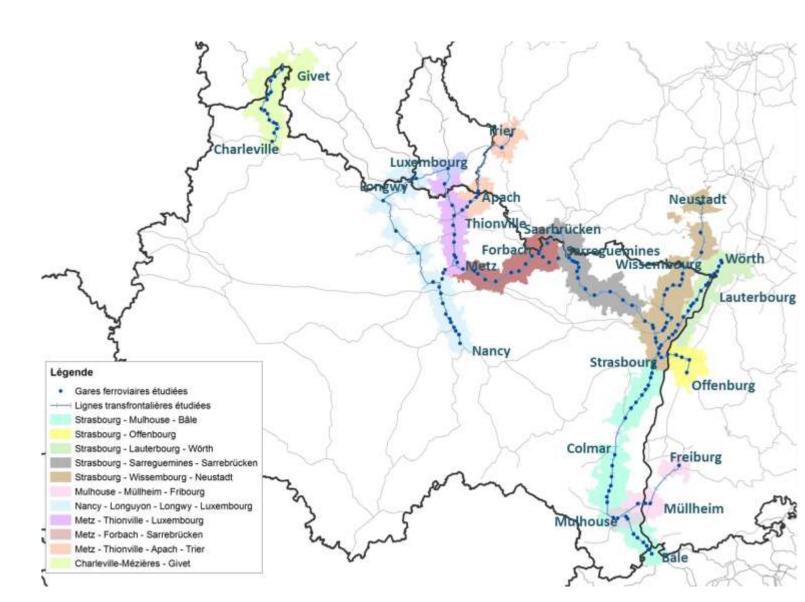
Fluidité du trafic routier transfrontalier





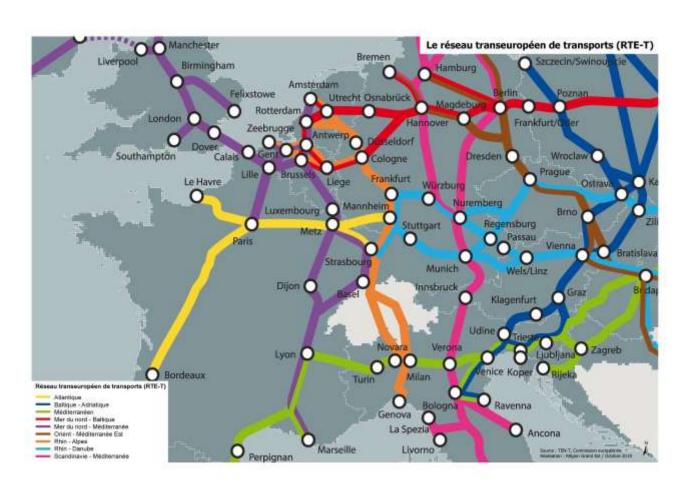


11 corridors ferroviaires transfrontaliers



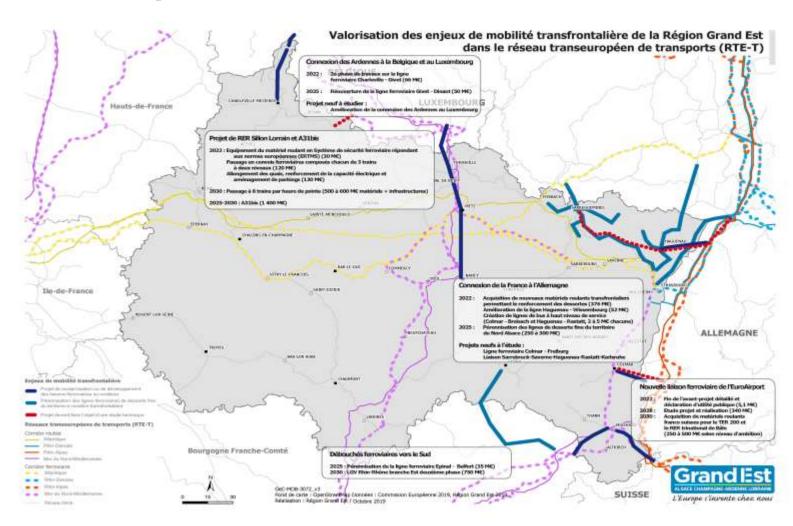


Qui s'inscrivent dans le cadre des Eurocorridors





Les priorités d'intervention de la Région reprises dans le SRADDET





Priorités d'intervention pour le Mass transit de voyageurs dans les espaces frontaliers dynamiques

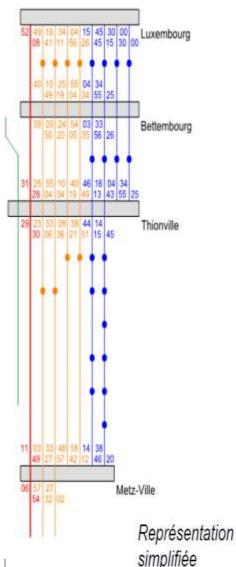


Axe Metz-Luxembourg: vision partagée à l'horizon 2030

• Passage de 5 à 6 trains par hdp à 8 trains par hdp systématiquement et passage de trains en UM 2 à des trains en UM 3,

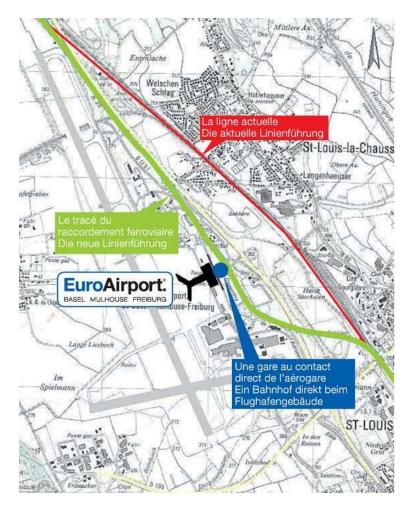
 En vision cible en 2030, le nombre de places assises proposées sur le Sillon sera passé de 9 000 à 20 000, à mettre en regard du doublement du nombre de navetteurs

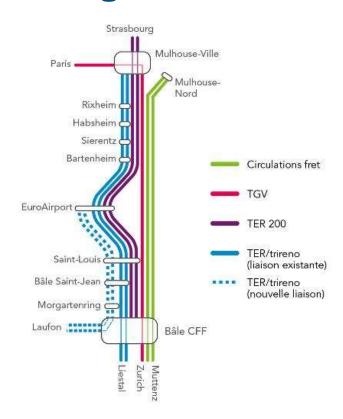
 Une hausse modérée de la part modale du ferroviaire constitue déjà un objectif ambitieux,
 ce qui rend indispensable une hausse des capacités routières avec l'A31 bis (VP + voie réservée multimodale)





Développement des flux vers la Suisse : le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg







Priorités d'intervention dans les espaces capillaires en devenir



Stratégie franco-allemande de développement de l'offre





Un engagement politique confirmé

- Signature de résolutions communes autour de l'amélioration des mobilités transfrontalières, en présence du Président de la Région Grand Est et des Ministres-Présidents des Länder, portant sur :
 - les lignes ferroviaires vers la Rhénanie-Palatinat : le 19 juin 2018 ;
 - les lignes ferroviaires vers la Sarre : le 6 novembre 2018 ;
 - la ligne Metz Trèves : le 4 avril 2019 ;
 - les lignes vers le Bade-Wurtemberg : le 24 mai 2019 ;
- Délibération de la Région Grand Est sur le matériel roulant, pour approuver la convention d'acquisition de 30 matériels roulants le 05 juillet 2019: 376 M€ engagés au bénéfice d'Alstom et du site de Reichshoffen



Un projet aujourd'hui concret

Niveau de service des dessertes partagé entre les partenaires :

Cadencement généralisé en semaine, avec un train à la demi-heure, à l'heure ou aux deux heures selon les lignes ;

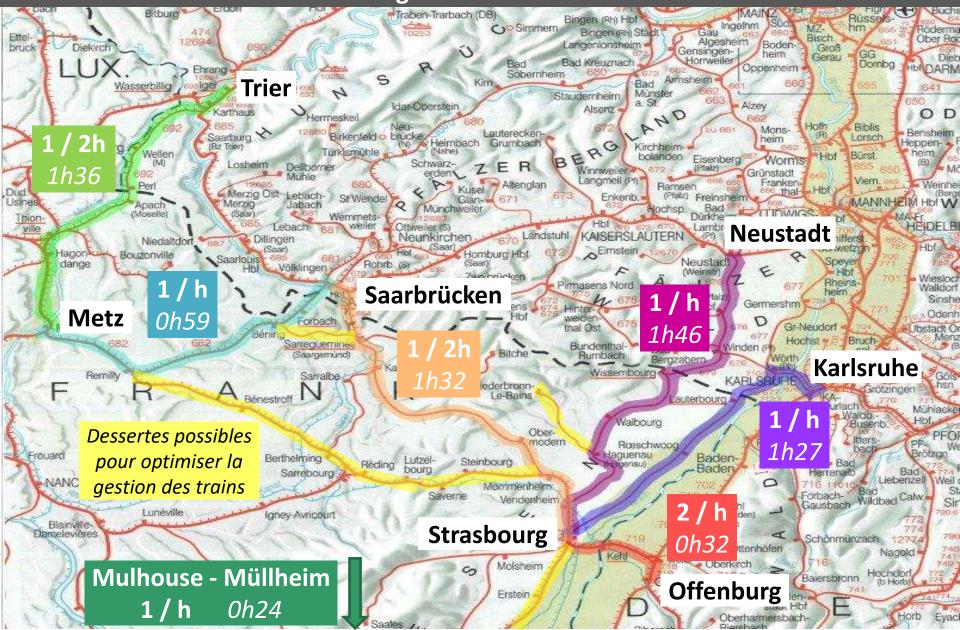
Flotte de matériel roulant transfrontalier stabilisée :

- nombre de rames : 30 engins (y/c réserve maintenance et réserve capacité) ;
- caractéristiques générales du matériel figées (bimode et bicourant France –
 Allemagne), options en cours de discussion (équipements à bord);
- Prix du matériel validé lors de la commande;

Organisation contractuelle entre partenaires envisagée :

➤ Vote sur le protocole de partenariat et de coopération, portant sur le portage financier et gestion du matériel roulant en Séance Plénière du 20 juin 2019.

Périmètre d'exploitation des trains transfrontaliers et fréquences des dessertes projetées dans le cadre de l'appel d'offres commun France - Allemagne à l'horizon décembre 2024





Prochaines étapes

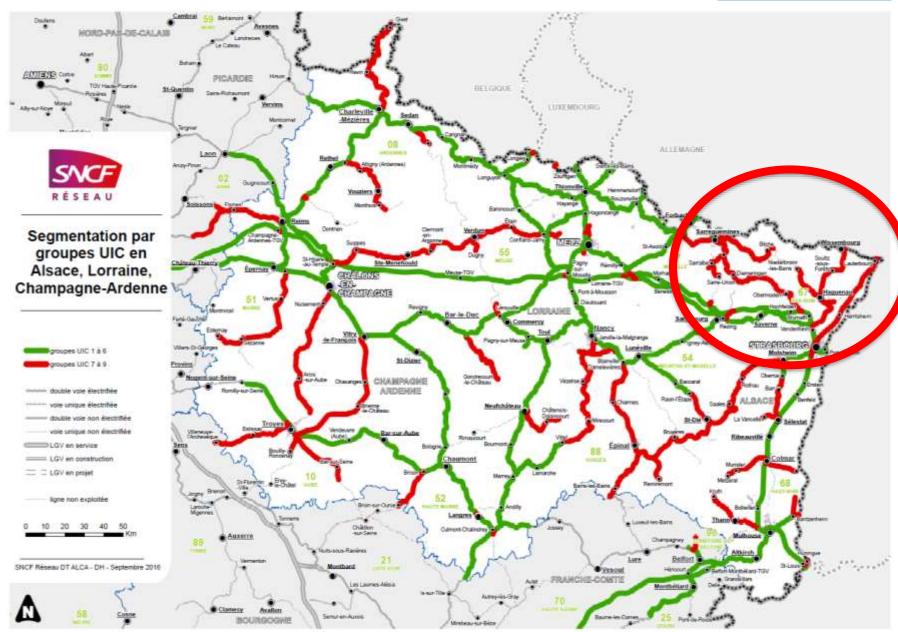
- Printemps hiver 2019 : construction des grilles horaires détaillées avec le bureau d'études SMA (AMO) ;
- ➤ Eté 2019 fin 2021 : structuration du groupement d'autorités organisatrices et rédaction conjointe du cahier des charges de l'appel d'offres ;
- > **Début 2022**: publication de l'appel d'offres;
- Mi 2023 : attribution de l'appel d'offres ;
- > **Décembre 2024** : démarrage de l'exploitation.



La situation des lignes de desserte fine des territoires dans le Grand Est

- Le réseau des lignes de desserte fine du territoire (UIC 7 à 9 AV) représente environ 800 km de réseau ferroviaire, soit 1 200 km de voies ferroviaires pour l'ensemble du Grand Est,
- Ce linéaire représente environ 9% du linéaire des lignes du RFN appartenant à la catégorie des UIC 7 à 9, ce qui fait de la Région Grand Est la 3^{ième} région la plus concernée par ce type de lignes après l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine,
- Les lignes de desserte fine du territoire représentent 25% du réseau sur lequel circulent des dessertes TER organisées par la Région, il s'agit donc d'un enjeu prioritaire pour la Région, notamment pour le Nord Alsace où 100 % des lignes sont classées dans cette catégorie







- Les circulations ferroviaires ont déjà été suspendues avant 2016 sur plusieurs lignes régionales en raison de la dégradation des performances de l'infrastructure: Verdun-Saint Hilaire au Temple, Sarreguemines-Bitche,
- ➤ Depuis fin 2016, cinq lignes, représentant 450 km de voies, sont touchées par des ralentissements à 40 km/h,
- ➤ Ces ralentissements ont pu conduire à la suspension des services ferroviaires dans certains cas: Nancy-Vittel, Epinal-Saint Dié et Sarre-Union Kalhausen,



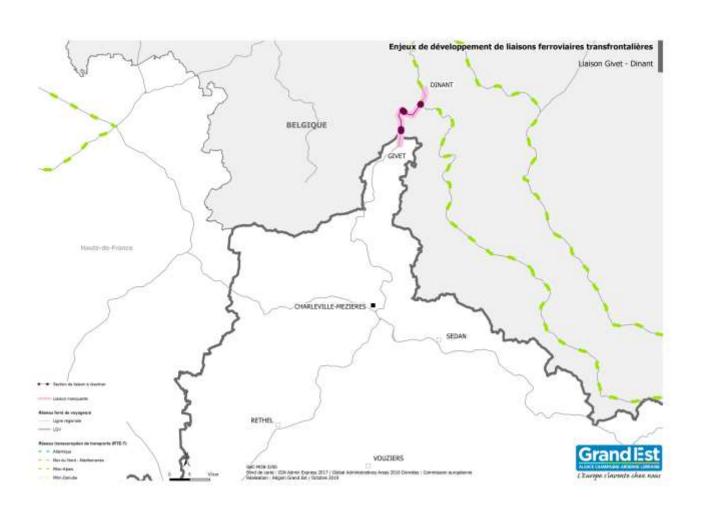
- Le CPER 2015-2020 et sa revoyure ont permis la programmation de 195 M€ d'investissements prioritaires, dont 80 M€ sont financés par la Région,
- ➤ La Région s'engage résolument au transfert de gestion des LDFT dans le cadre prévu par l'article 172 de la LOM, appuyé par la mise en place de concessions: AAPC publiés à l'été 2020 pour la ligne 14 et le lot Bruches Piémont Vosges,
- ➤ Le protocole signé en février 2020 s'est déjà traduit par l'engagement d'une première tranche de travaux d'urgence qui a fait l'objet d'une délibération de la Région lors de la CP du 18 septembre 2020,
- ➤ La Région veut s'appuyer sur le plan de relance pour augmenter les crédits mobilisés sur les phases suivantes.



Analyse prospective sur le rétablissement des « missing links »

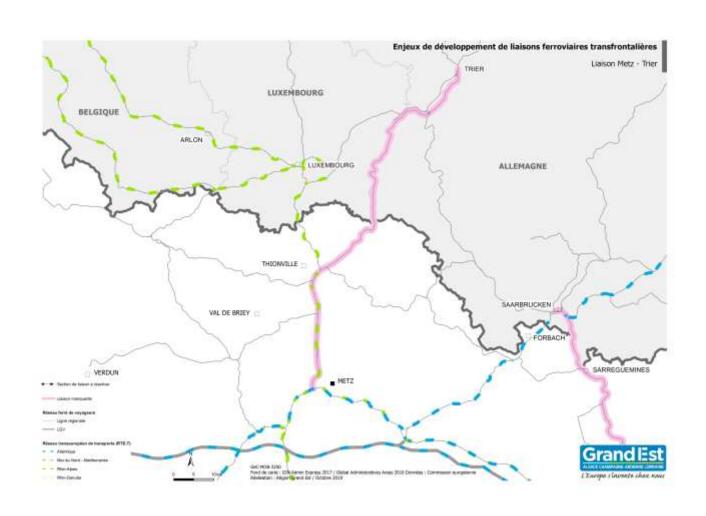


La liaison ferroviaire Givet - Dinant



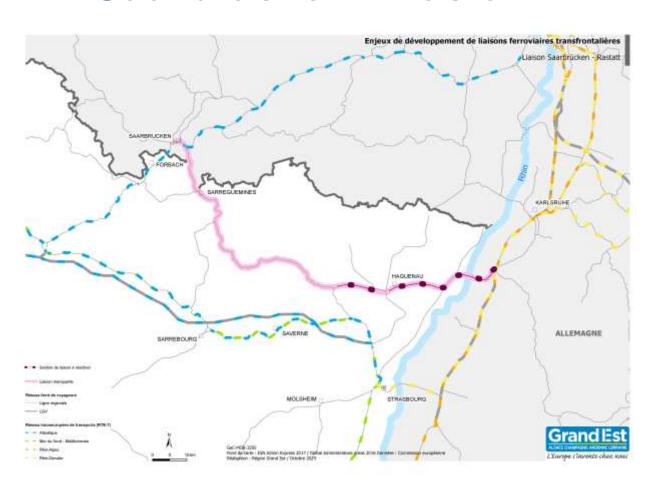


La liaison ferroviaire Metz - Trier



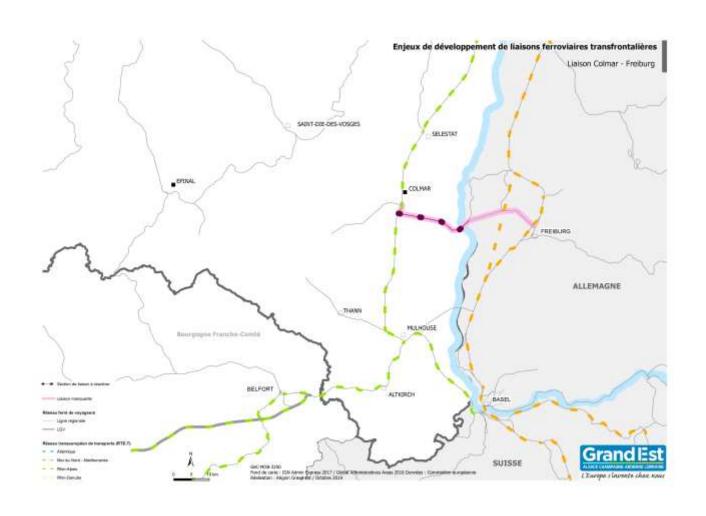


La liaison ferroviaire Saarbrücken - Rastatt





La liaison ferroviaire Colmar – Freiburg





Amélioration des connections externes du territoire s'inscrivant dans les corridors européens







ELECTRIFICATION PARIS - TROYES

LA CARTE DU PROJET

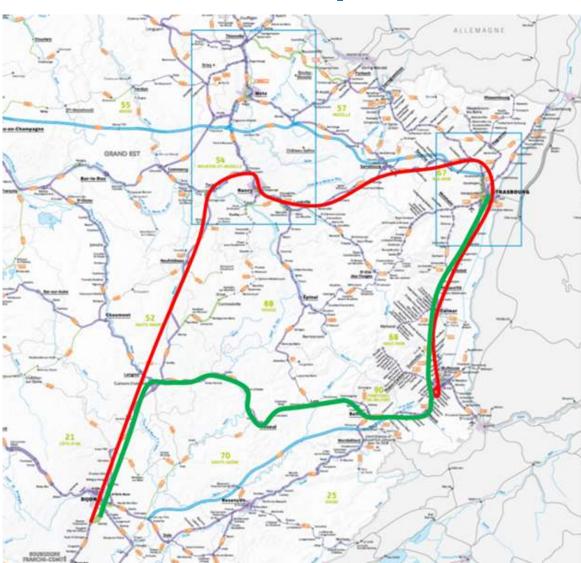


NB: Périmètre Transilien Ligne P: GRETZ-LONGUEVILLE-PROVINS



Les débouchés ferroviaires vers le Sud de la France et de L'Europe

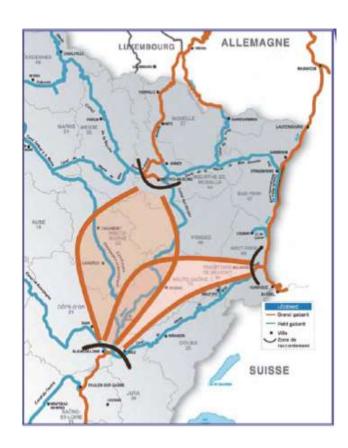
Itinéraire actuel
Itinéraire souhaité



Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Les débouchés fluviaux vers le Sud de la France et de L'Europe

- Le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin (SMSR) consiste à créer une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins du Rhin et de la Moselle et la Méditerranée
- Le projet relie la Saône (depuis Saint-Jean-de-Losne) à la Moselle (jusqu'à Neuves-Maisons) et au Rhin (à Mulhouse)
- Le projet a été repoussé au delà de 2050 par la Commission Mobilité 21, il n'a pas été repris dans le dernier rapport du Comité d'Orientation sur les Infrastructures en 2018





Région **Grand Est**

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région · Place Gabriel Hocquard CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1 Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr